



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 2 avril 2012

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** a) Ouverture de la séance
- b) Présentation du bilan des actions des PDQ pour l'année 2011
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure :
- 5455, boulevard Gouin Ouest : Autoriser des équipements mécaniques sur le toit en dépassement de la hauteur en mètres maximale prescrite, soit à 10,79 mètres au lieu de 9 mètres (40.01).
- 10.04** Période de questions du public
- 10.05** Correspondance et dépôt de documents:
- a) Arrondissement du Sud-Ouest: résolution CA12 220062 intitulée : Une heure pour la terre 2012;
 - b) Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève : résolution CA12 280071 intitulée : Appuyer la demande de participation au mouvement invitant les citoyens à respecter « L'heure de la Terre » le 31 mars 2012;
 - c) Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro : résolution CA12 290058 intitulée : Une heure pour la terre 2012 – Appui.
- 10.06** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 avril 2012.
- 10.07** Considérer comme lu et ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du 5 mars 2012.

12 – Orientation

- 12.01** Accepter l'offre de service de la ville centre pour la réalisation de la gestion d'un programme d'implantation de la technologie RFID (Identification par radiofréquence) et des équipements de libre-service, mandater la Division de la planification et du développement du réseau des bibliothèques de la Direction associée - bibliothèques à cet effet, et autoriser le lancement du ou des appels d'offres dans le but de conclure toutes les ententes.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Approuver la convention à intervenir avec le Centre d'action bénévole de Bordeaux-Cartierville pour la réalisation du projet « Bordeaux-Cartierville en fête » et octroyer une contribution financière de 25 000 \$ dans le cadre du plan d'action en revitalisation urbaine intégrée du secteur Laurentien/Grenet.
- 20.02** Approuver la convention de services professionnels à intervenir avec l'organisme Rue Action Prévention Jeunesse concernant la coordination et la réalisation de l'édition 2012 des Jeux de la rue qui se dérouleront du 16 juillet au 10 août 2012 et accorder une contribution financière de 2 000 \$, à même le budget de fonctionnement.
- 20.03** Approuver la convention à intervenir avec le Comité Écologique du Grand Montréal pour la protection et la mise en valeur du Boisé-de-Saint-Sulpice et octroyer une contribution financière de 35 000 \$, à même les surplus de l'arrondissement.
- 20.04** Accorder un contrat à Excavations DCP inc. pour l'aménagement du parc Place de l'Acadie pour un montant de 1 144 811,24 \$, taxes incluses, et autoriser une dépense de 1 299 386,63 \$, taxes incluses - Appel d'offres public S2012-001 - 6 soumissionnaires.
- 20.05** Approuver le projet d'acte de servitude de passage à intervenir avec le Syndicat de la copropriété P40 - phase I - 40 unités de condos sur la rue Saint-Hubert et l'avenue Péloquin au nord de la voie ferrée (dossier en référence 1101333061).

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués pour la période du 1er au 29 février 2012.
- 30.02** Approuver le règlement soumis à la compagnie d'assurances Belair inc. concernant une réclamation pour dommages à une clôture, autoriser l'encaissement du chèque de 8 507,21 \$ et mandater le secrétaire d'arrondissement pour signer la quittance.
- 30.03** Octroyer une contribution financière de 2 000 \$ à la Fédération sportive Salaberry pour appuyer son programme de subvention pour joueurs de soccer issus de familles à faible revenu, et ce, à même le budget de fonctionnement.
- 30.04** Octroyer des contributions financières totalisant 1 550 \$ à différents organismes pour les soutenir dans leurs activités respectives, et ce, à même le budget de fonctionnement.
- 30.05** Affecter un montant de 15 000 \$ pour la 10e édition de la fête de l'arrondissement qui aura lieu le 9 juin 2012, et ce, à même les surplus de l'arrondissement.
- 30.06** Autoriser une dépense de 600 \$ pour la participation des cinq élus ainsi que de trois fonctionnaires au 6e Gala de reconnaissance en environnement, et ce, à même le budget de fonctionnement.
- 30.07** Autoriser une dépense de 35 691,12 \$ pour les outils de communication sur la collecte des résidus verts 2012, et ce, à même les surplus de l'arrondissement.
- 30.08** Autoriser une dépense de 120 000 \$ pour former une équipe de sept employés dédiée à la réfection de divers segments de rues de l'arrondissement à l'aide d'un scarifieur, et ce, à même les surplus de l'arrondissement.

- 30.09** Autoriser une dépense de 522 732,44 \$, incluant les taxes, pour la réalisation du Programme de réfection routière 2012 en régie - Budget P.T.I.
- 30.10** Disposer à titre gratuit de matériel informatique désuet en faveur de l'organisme à but non lucratif OPEQ (Ordinateurs pour écoles du Québec) dans le cadre de l'entente entre cet organisme et la Ville de Montréal.
- 30.11** Autoriser une dépense de 3 200 \$ pour la fabrication et l'installation de 140 panneaux de signalisation (sécurité) pour les aires de jeux extérieurs pour enfants, et ce, à même les surplus de l'arrondissement.

40 – Réglementation

- 40.01** Accorder une demande de dérogation mineure relative à l'agrandissement du bâtiment portant le numéro 5455, boulevard Gouin Ouest, à l'angle nord-est de la rue Fréchette, visant à autoriser des équipements mécaniques sur le toit à une hauteur supérieure à la hauteur maximale prescrite - Lots 1434843 et 1434767 du Cadastre du Québec.
- 40.02** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, autoriser l'occupation du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons non alcooliques, l'installation de bannières et la fermeture de rues.
- 40.03** Approuver la tenue d'activités de promotions commerciales organisées par la Société de développement commercial Promenade Fleury durant l'année 2012, autoriser l'occupation temporaire du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances y autorisant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcooliques ou non, de même que la consommation de boissons alcooliques, l'installation de bannières et la fermeture de la rue Fleury, entre la rue Saint-Hubert et l'avenue Papineau.
- 40.04** Reconduire les projets pilotes de cafés-terrasses sur la Promenade Fleury ainsi que sur la rue Chabanel Ouest et sur la rue Fleury Ouest, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Meilleur, pour une année supplémentaire, soit pour la période du 1er mai au 31 octobre 2012.
- 40.05** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser la transformation résidentielle du bâtiment situé aux 9607 à 9625, avenue Papineau - Zone 0530.
- 40.06** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser l'occupation d'une partie de l'immeuble portant le numéro 5680, rue De Salaberry, à des fins d'activités communautaires - Zone 0094.
- 40.07** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser la construction d'un ensemble multifonctionnel de commerces et d'habitation dans des tours résidentielles de 6, 7 et 15 étages avec basiliaires commerciaux sur le site de L'Industrielle-Alliance situé au 1611, boulevard Crémazie Est, à l'angle de l'avenue Papineau, et abroger la résolution CA07 090082 - Zone 0621 - (Dossier en référence 11104490014).

- 40.08** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser pour le bâtiment portant le numéro 10550, place de l'Acadie, l'aménagement de locaux commerciaux au rez-de-chaussée d'une superficie de plancher supérieure à 100 mètres carrés - Lot 4759036 du Cadastre du Québec - Zones 0210 et 0221.
- 40.09** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'occupation du rez-de-chaussée du bâtiment situé aux 5600 à 5610, rue De Salaberry, à des fins d'épicerie - Zone 0094.
- 40.10** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser la démolition du bâtiment portant les numéros 12242 et 12244, rue Ranger, et la construction d'un nouveau bâtiment d'habitation de 17 unités de logement - Zone 0053.
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser la construction de la Maison des arts et des lettres sur les ruines de l'ancien externat Sainte-Sophie sur le site de l'école Sophie-Barat portant les numéros 1105 à 1239, boulevard Gouin Est - Lot 2496751 du Cadastre du Québec - Zone 0291 (Dossier en référence 1110449008).
- 40.12** Adopter un Règlement, en vertu de l'article 134 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (L.R.Q., chapitre S-4.1.1), afin d'autoriser l'occupation du bâtiment portant les numéros 1581 à 1585, rue Dudemaine, à des fins de garderie.
- 40.13** Adopter un Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2012 (RCA11 09013), quant au coût pour la location d'un jardinet réservé aux résidents (article 24) (dossier en référence 1111082005).
- 40.14** Autoriser l'installation de marchés de quartier (kiosques) sur le site de la station Crémazie et sur le site de la station Henri-Bourassa sur une partie du lot 1995288 du Cadastre du Québec (années 2012-2014) et édicter des ordonnances y autorisant l'établissement de ces marchés, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur et l'installation de bannières.
- 40.15** Donner un avis de motion en vue de l'adoption d'un Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2012 (RCA11 09013), quant au coût de location d'une surface de glace - (article 21) - (dossier en référence 1111082005).

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Désigner le maire suppléant d'arrondissement pour les mois de mai, juin, juillet et août 2012.

70 – Autres sujets

- 70.01** Prendre acte du dépôt du procès verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 8 février 2012.
- 70.02** Affaires nouvelles
- 70.03** Levée de la séance